

LYCEE DAVID D'ANGERS

Janvier 2021



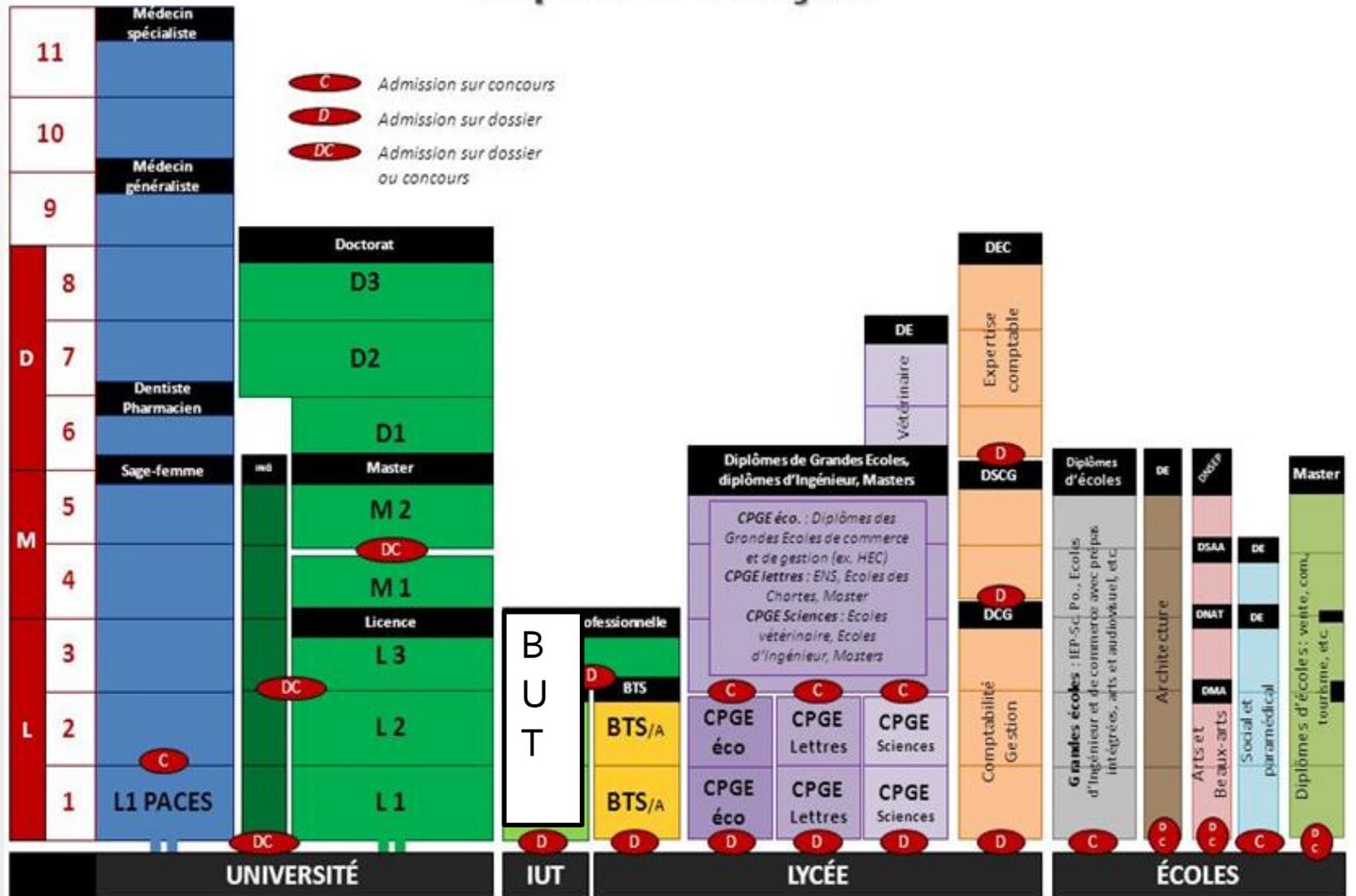
ORIENTATION POST-BAC

de Bac-3 à Bac+3

Outils pour l'orientation

SCHÉMA D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EUROPÉEN LMD

Schéma de l'enseignement supérieur français



Focus Santé

Je suis en terminale et je veux faire des études de santé

(maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Deux exemples

Une licence avec une option « accès santé » *

Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline *

L.A.S



Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences.

PASS



Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature.

Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »

Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels

✓ Si Sonia valide sa 1^{re} année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie

✗ Si Sonia ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé

✓ Si Nicolas valide sa 1^{re} année de licence, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique

✗ Si Nicolas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette année

✓ elle est admise en 2^e année de pharmacie

✓ elle poursuit en 2^e année de chimie

elle peut redoubler cette 1^{re} année

elle peut se réorienter via **Parcoursup**

et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

✓ il est admis en 2^e année de médecine

✓ il poursuit en 2^e année de lettres

il doit se réorienter via **Parcoursup**

et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

Exemple: UFR de sciences Angers





parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur



@Parcoursup_info



@Parcoursupinfo



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

parcoursup.fr

Le calendrier 2021 en trois étapes

Novembre 2020 > Janvier 2021
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

20 Janvier > 11 mars 2021
Je formule mes vœux
Jusqu'au 8 avril
Je finalise mon dossier

2

27 Mai > 16 Juillet 2021
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov. Déc. Janvier 2021 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept.

Jeudi 11 mars :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

ETAPE 1 : DECOUVERTE DES FORMATIONS

21 décembre 2020– 22 janvier 2021

1

Novembre 2020 → Janvier 2021 Je m'informe & découvre les formations

FIN NOVEMBRE → JANVIER

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites Terminales2020-2021.fr et Parcoursup.fr
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la **1^{re} semaine de l'orientation** dans mon lycée.



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



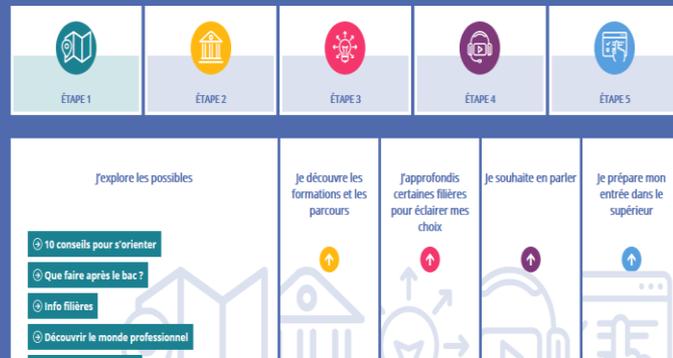
21 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2021 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur Parcoursup.fr
- Je consulte **le moteur de recherche des formations 2021** (les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères généraux d'examen des vœux, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels...)

PREPARER SON PROJET D'ORIENTATION

→ 5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Terminales2020-2021.fr : infos sur les filières, les formations, les métiers...

The screenshot shows the Parcoursup website interface. At the top, there is a search bar with the text 'Recherche des formations' and a placeholder 'Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"'. Below the search bar, there are filters for 'Types d'établissement' (Publics, Privés), 'Apprentissage' (Formation en apprentissage, hors apprentissage), and 'Types de formation' (BTS - BTSA). The main content area displays search results for three formations: 'CFA-CCIV (Pottiers - 86)', 'Lycée Jean Rostand (Mantes-la-Jolie - 78)', and 'CFA INTERPROF CH MET COM IND (Bourges - 18)'. Each result includes the name of the formation, a brief description, and the number of places available. To the right of the search results is a map of France with red location pins indicating the geographical distribution of the formations. The map shows a high density of formations in the Paris region and other major cities.

Parcoursup.fr : plus de 17 000 fiches de formations détaillées

LES FORMATIONS ACCESSIBLES SUR PARCOURSUP

- **Plus de 17 000 formations disponibles, y compris des formations en apprentissage via le moteur de recherche de formation :**
- **Des formations non sélectives** : licences (y compris les LAS – licence avec option santé), les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmier (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture...

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup
> Contacter directement ces établissements pour connaître les modalités de candidature

LES NOUVELLES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

- **Les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises** (ENV)
- **Les BUT** qui remplacent les DUT (24 spécialités inchangées)
- **Les classes préparatoires** : Mathématiques, physique, ingénierie, informatique (MP2I) et Economique et commerciale voie générale (ECG)
- Retrouvez toutes les infos sur ces formations sur **Terminales2020-2021.fr**

L'ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP OU ATTEINTS D'UN TROUBLE DE SANTE INVALIDANT

- Les coordonnées d'un référent handicap sur chaque fiche de formation.
- Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier **Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Il pourra la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.**
- **A partir du 27 mai 2021, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique contact dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021

Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieur et aux **salons d'orientation**, organisés en présentiel ou en ligne.

DU 20 JANVIER AU 11 MARS

- Je m'inscris sur [Parcoursup](#) pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 11 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 8 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**

FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

- > **Une adresse mail valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat
- > Cas des lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier

Important : renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

FORMULER DES VŒUX MOTIVES

- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, BTS, BUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licence, PASS)
- > **Jusqu'à 10 vœux** et **10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**

Notre conseil : diversifier ses vœux et éviter de n'en formuler qu'un seul (en 2020, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne).

LES VŒUX MULTIPLES

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « Management commercial opérationnel » en France).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

LES VŒUX MULTIPLES

- Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple (dans la limite de 20 sous-vœux au total) :
- Les BTS et les BUT regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- Les DN MADE regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- Les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale.**
- Les classes prépas regroupées **par voie à l'échelle nationale.**

LES VŒUX MULTIPLES

- **Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité:**
- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à **l'échelle territoriale**. A noter : **limitation de 5 vœux multiples maximum par filière**
- **Les EFTS** (Etablissements de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'Etat à l'échelle nationale**.
- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**.
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse)
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale.
- **Le concours commun des écoles vétérinaires**

20 Janvier → 11 mars 2021

Formulation des vœux

Janvier 2021

Février

Mars

Avril

FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VOEUX

- Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :
 - > **Compléter leur dossier** : saisie du projet de formation motivé pour chaque vœu formulé, de la rubrique « préférence et autres projets » et dépôt des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations
 - > **Confirmer chacun de leurs vœux**

Un vœu non confirmé avant le 8 avril 2020 (23h59- heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation

AVRIL - MAI : EXAMEN DES CANDIDATURES PAR LES FORMATIONS

- > Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux**, (référent pédagogique et professeurs) chargée de **définir les modalités et les critères d'examen des candidatures et d'examiner les candidatures**
- > **Les critères généraux d'examen des vœux** précisés sur chaque **fiche de formation Parcoursup**

LES ELEMENTS DU DOSSIER TRANSMIS A CHAQUE FORMATION

- > **le projet de formation motivé**
- > **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- > **la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée
- > **la fiche Avenir** renseignée par le lycée

> **Bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**

- **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français
- **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres, notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale

= un baccalauréat mieux valorisé

- > Des **places sont priorisées pour les lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > Une **aide financière pour les lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie

- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

3

27 Mai → 16 Juillet 2021

Je reçois les réponses des formations & je décide

JEUDI 27 MAI — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

DU 29 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

MARDI 6 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



MERCREDI 14 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

VENDREDI 16 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

DU 16 JUIN AU 16 SEPTEMBRE — PHASE COMPLÉMENTAIRE



LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE DU 27 MAI AU 16 JUILLET

- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 27 mai**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats.
- > Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.**
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix**, des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu

les réponses des formations

Le 27 mai 2021, les lycéens reçoivent une réponse de la part des formations pour chaque vœu et chaque sous-vœu formulé :

> Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, ...) :

Réponse donnée au futur étudiant

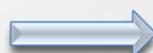
OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

Non



Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

> Formation non sélective (licences, PASS) :

Réponse donnée au futur étudiant

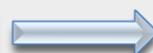
OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place



Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de réussite personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

Comment répondre aux propositions reçues (1/3)

> Quand une proposition d'admission est reçue, le candidat est prévenu :

- **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- **par notification sur l'application Parcoursup** préalablement installée sur son portable
- **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents seront également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable sur la plateforme / dossier candidat / profil

> L'application Parcoursup:

- elle permet de recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes durant la procédure
- **elle sera téléchargeable** avant le 27 mai sur  et 

Comment répondre aux propositions reçues (2/3)

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente

- Il **accepte** la proposition (ou y renonce) et il indique les vœux en attente qui l'intéressent davantage et qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux et il consulte les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente

- Il doit faire un choix en **acceptant une seule proposition** et ce faisant renoncer aux autres qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
- il indique les vœux en attente qui l'intéressent davantage et qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux et il consulte les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions reçues (3/3)

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »**

- > il consulte les indicateurs disponibles pour chaque vœu en attente
- > des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs propositions

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)**

- > dès le 19 mai, il peut demander un conseil ou un accompagnement, individuel ou collectif, dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et formuler des nouveaux vœux en phase complémentaire à partir du 25 juin 2020.

UN ACCOMPAGNEMENT DE MAI A SEPTEMBRE

- > **Dès le 27 mai** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives (BTS, BUT, école, classe prépa, IFSI...) et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation pour préparer la phase complémentaire**
- > **Du 16 juin au 16 septembre** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 2 juillet** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur** (CAES) de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

DES SERVICES ET DES CONSEILLERS TOUT AU LONG DE LA PROCEDURE

> **Le numéro vert** : 0 800 400 070 (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur Parcoursup.fr)

> **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

> **Les réseaux sociaux pour rester informé :**

- @Parcoursup_info
- @Parcoursupinfo



A partir du
20 janvier